

Principaux chiffres du mois de mars 1997

Météorologie

Mars a été chaud et sec. La température moyenne de l'air, enregistrée à la station météorologique de Genève-Cointrin, a été de 7,9°C, plus proche de la normale 1901-1960 du mois d'avril (8,7°C) que celle de mars (4,9°C). S'ajoutent à cela un ensoleillement très généreux (215 heures de soleil, 59 de plus que la normale 1931-1960), et un déficit important des précipitations : seulement 6 mm d'eau tombée durant tout le mois, contre les 69 mm qui constituent la normale 1901-1960.

Population résidante

En mars, la population résidante du canton a augmenté de 172 personnes et se chiffre à 400 350 à la fin du mois, dont 151 602 étrangers (37,9 %). Cette hausse résulte d'un solde migratoire positif de 57 personnes (arrivées dans le canton : 1 524; départs du canton : 1 467) et d'un excédent des naissances (399) sur les décès (284) de 115 personnes.

En une année, la population résidante du canton s'est accrue de 1 181 personnes (+ 0,3 %). Les résidents suisses sont en hausse de 1 065 (+ 0,4 %). Quant aux étrangers – toutes catégories confondues, mais non compris les demandeurs d'asile – ils augmentent de 116 unités (+ 0,1 %).

Travailleurs étrangers

A fin mars, le nombre de *travailleurs étrangers* (titulaires d'un permis B ou C) résidant dans le canton s'élève à 64 843 (- 4 207 en un an). On compte par ailleurs 239 *travailleurs saisonniers* (- 38) ainsi que 27 237 *frontaliers* (- 618).

Marché du travail

A fin mars, le nombre de *chômeurs inscrits* à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) s'élève à 16 541, en baisse de 84 unités par rapport au mois précédent (- 0,5 %).

Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population résidante active de 1990, est égal à 8,0 % à fin mars, en diminution de 0,1 point par rapport au mois précédent. La moyenne se situe à 5,6 % pour l'ensemble du pays; elle est de 7,5 % en Suisse romande et au Tessin.

Quant à l'ensemble des *demandeurs d'emploi* inscrits auprès de l'OCE, qui groupe les *chômeurs inscrits* et les *demandeurs d'emploi non-chômeurs*, ils sont au nombre de 21 402 (- 106 par rapport au mois précédent). Les *places vacantes* (offres d'emploi) annoncées à l'OCE s'élèvent à 805 en mars, contre 757 en février (+ 48; + 6,3 %). Enfin, 69 entreprises ont recouru à des *réductions de l'horaire de travail*, qui ont touché 847 travailleurs pour un total de 68 523 heures chômées en mars (56 078 le mois précédent).

.../...

Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en **mars** 1997 : 172 logements neufs terminés, dont 33 villas (bâtiments à un seul logement); 159 logements autorisés, dont 40 villas, et 49 pour lesquels une requête en autorisation de construire a été déposée, dont 21 villas.

En une année, soit de fin mars 1996 à fin mars 1997, 2 721 logements ont été mis sur le marché (1 864 à fin mars 1996). On dépasse toujours largement les niveaux annuels moyens. Parmi ces logements terminés, on compte 303 villas (283 une année plus tôt). Le gain annuel effectif qui, outre les constructions neuves, prend aussi en compte les gains et pertes liés aux transformations et aux démolitions, atteint 2 540 (au lieu de 1 832). Par rapport aux mois précédents, les projets continuent à refluer, mais ils restent encore à des niveaux élevés : 2 129 autorisations ont été délivrées pour des logements (2 206 une année plus tôt) et 2 421 requêtes ont été déposées (2 351 une année avant).

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 245 309 à fin **mars** (+ 2 084 en un an). Les trois principales catégories sont en augmentation : le nombre des voitures de tourisme passe à 196 751 à fin mars (+ 1 007 en un an), celui des motos (motocycles légers compris) s'établit à 26 483 (+ 1 023), celui des camions et des cars à 12 507 (+ 20).

Tourisme

Au mois de **février** 1997, 56 578 hôtes (64 791 en février 1996), dont 48 464 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 119 614, contre 144 429 en février 1996 (baisse de 24 815, soit - 17,2 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 33,2 %, contre 38,3 % en février 1996.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En **mars**, l'indice recule de 0,1 % et s'établit à 104,5 points. La hausse annuelle s'élève à 0,5 %, contre 1,0 % un an auparavant. En **avril** 1997, l'indice diminue de 0,1 % (104,3 points). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 0,2 %. ■